



Comité Sectoriel "AVIS"

Groupe Spécialisé "Matériaux Granulaires"

Bagneux, le 22 juin 2009

GUIDE TECHNIQUE REGIONAL LORRAINE

CERTIFICAT

CENDRES VOLANTES

Je soussigné Louis MAISON, Président du Comité Sectoriel "Avis" du CFTR, certifie que le guide technique régional de Lorraine portant sur les cendres volantes a été validé par le Groupe Spécialisé "Matériaux Granulaires".

La méthodologie suivie pour l'élaboration de ce guide correspond en effet aux règles définies par le Groupe Spécialisé "Matériaux Granulaires" dans ce domaine. De plus, le contenu technique du guide est soit conforme au référentiel national, soit justifié par un retour d'expérience.

Le Président du Comité Sectoriel Avis

Louis MAISON

Membres du CFTR : Assemblée des Départements de France - Association Française des Producteurs de Géotextiles et produits Apparentés - Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes - Association Technique de l'Industrie des Liants Hydrauliques - Centre Technique et de Promotion des Laitiers Sidérurgiques - Chambre Syndicale Nationale des Fabricants de Chaux Grasses et Magnésiennes - Comité Infrastructure de Syntec Ingénierie - Direction des Infrastructures de Transport - Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières - Groupement Professionnel des Bitumes - Laboratoire Central des Ponts et Chaussées - Service d'Etudes sur les Transports, les Routes et leurs Aménagements - Service Technique de l'Aviation Civile - Syndicat des équipements pour Constructions Infrastructures Sidérurgie et Manutention - Syndicat Professionnel des Entrepreneurs de Chaussées en Béton et Equipements Annexes - Syndicat Professionnel des Terrassiers de France - Union Nationale des Producteurs de Granulats - Union des Syndicats de l'Industrie Routière Française.
